



COURS DE PERFECTIONNEMENT 2015



21 janvier 2015

Arbres remarquables à Genève

Le canton de Genève héberge 500'000 arbres isolés (hors forêt). Cette richesse dendrologique est liée à l'influence de grands botanistes à l'image de MM De Candolle, De Saussure, Micheli... C'est entre autre leur action qui a permis d'offrir à nos parcs un extraordinaire patrimoine arboré intégrant des arbres remarquables, par exemple en raison de leur âge, leur taille, leur rareté ou encore leur valeur historique ou paysagère.

Un certain nombre de ces arbres remarquables ont été identifiés durant l'inventaire des arbres du canton réalisé en 1976. Cet important travail sur le terrain avait alors permis de répertorier 182'000 arbres parmi lesquels 2'187 ont été considérés comme remarquables (sur la base d'une interprétation subjective de la personne relevant l'arbre). Après une interruption des prospections systématiques, de nouveaux recensements des arbres ont été effectués à partir de 2007.

Ce n'est cependant que récemment que des critères objectifs ont été déterminés pour définir le caractère remarquable d'un arbre genevois, sur la base d'une pondération des éléments suivants:

- ✓ Présence dans l'inventaire des arbres remarquables de 1976
- ✓ Intérêt dendrologique (rareté de l'essence)
- ✓ Dimensions
- ✓ Valeur esthétique
- ✓ Intérêt historique
- ✓ Accessibilité
- ✓ Valeur paysagère.

Un patrimoine à préserver

Les arbres remarquables sont aujourd'hui enregistrés dans une base de données géoréférencées intégrée à la cartographie du territoire genevois.

Ils bénéficient ainsi d'une visibilité propice à leur préservation. En effet, ceux-ci sont vulnérables (événements climatiques – sécheresse, tempêtes – mutation de leur environnement, entretiens inadaptés...) et un tiers des arbres remarquables identifiés en 1976 n'ont pas été retrouvés 30 ans plus tard...

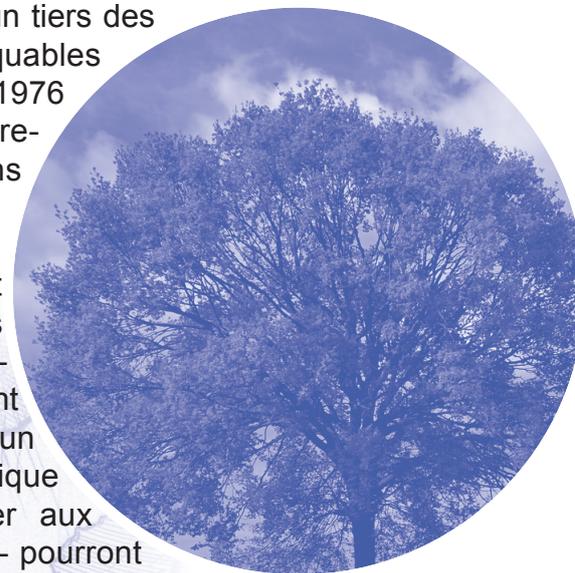
A terme, il est prévu que des mesures d'accompagnement – notamment un appui technique et/ou financier aux propriétaires – pourront être mises en œuvre pour assurer la conservation de ce patrimoine précieux dans le cadre des mesures paysagères.

Signaler un arbre remarquable

Tous les arbres du canton n'ont pas encore été évalués sur la base des critères objectifs mis au point par l'Etat de Genève, en partenariat avec le Conservatoire et Jardin botaniques, la commission technique des arbres et la Société suisse de dendrologie.

Lien rapide pour accéder à cette page:

www.ge.ch/nature/arbres-remarquables



M. Bertrand Favre
Chef de programme